

# Camp en justice

---

## Louis Riel : coupable ou non coupable?

Année d'études ciblée : 8 <sup>e</sup> année	Durée : 1 jour
--	----------------

### Description du module

Faites un voyage dans le temps afin d'amener vos élèves à développer une plus grande appréciation de leurs droits linguistiques. À travers le module *Louis Riel : coupable ou non coupable?*, vous découvrez une approche dynamique de l'enseignement de l'histoire en plaçant vos élèves au centre de leur apprentissage. Ils deviendront des apprenants actifs dans l'étude des personnalités qui ont contribué à l'évolution de la francophonie canadienne.

### Objectifs d'apprentissage

Au cours de ce module, l'élève sera amené à :

- Découvrir l'impact qu'a eu Louis Riel au sein de la francophonie canadienne.
- Approfondir sa compréhension du rôle de Louis Riel dans la création du Manitoba et dans l'établissement des droits linguistiques.
- Participer au procès de Louis Riel.
- Comprendre le pourquoi derrière la condamnation de Louis Riel et comparer le processus judiciaire d'aujourd'hui avec celui qui existait au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

### Préalables

Avant d'entreprendre ce module, l'enseignante ou l'enseignant doit :

- photocopier la **fiche 1 : Biographie de Louis Riel** (1 exemplaire par élève);
- photocopier la **fiche 2 : Réflexion** (1 exemplaire par élève);
- photocopier et se familiariser avec la **fiche 3 : Déroulement d'un procès criminel** (1 exemplaire pour l'enseignant(e));
- photocopier la **fiche 4 : Un procès méli-mélo** (1 exemplaire par équipe) - découper les bandes de papier et les placer dans une enveloppe;
- photocopier la **fiche 5 : Des juristes** (1 exemplaire par élève);
- photocopier la **fiche 6 : Dialogue des juristes** (1 exemplaire par équipe);
- photocopier la **fiche 6A : Corrigé - Dialogue des juristes**
- photocopier la **fiche 7 : Procès de Louis Riel** (1 exemplaire par élève);
- photocopier la **fiche 8 : Questions ouvertes et questions suggérées** (1 exemplaire par élève);
- photocopier la **fiche 9 : Une réécriture du procès de Louis Riel** (1 exemplaire par équipe);
- photocopier la **fiche 9A : Une réécriture du procès de Louis Riel – corrigé** (1 exemplaire pour l'enseignant(e))
- photocopier la **fiche 10 : Comparaison du processus judiciaire** (1 exemplaire par élève);
- consulter la **fiche 11 : Corrigé**.

**Projet élaboré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario**

*Ce projet de camp de jour a été rendu possible par des subventions de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation, de Justice Canada et du Ministère du Procureur général de l'Ontario.*

## Camp en justice

### Attentes et contenus d'apprentissage visés

Ce module a été conçu de façon à exploiter et à consolider les attentes et les contenus du curriculum d'études sociales.

<b>Histoire, 8e année – Le Canada : de plusieurs colonies à un pays</b>	
<b>Attente</b>	Analyser les effets de plusieurs facteurs sur l'évolution de la société canadienne ainsi que la contribution de plusieurs personnalités à cette évolution, au tournant du XXe siècle.
<b>Contenus d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décrire les principaux personnages et événements qui ont marqué l'histoire de l'Ouest canadien.</li><li>• Analyser la condamnation de Louis Riel en relevant les opinions émises à l'époque.</li><li>• Relever les raisons invoquées pour donner un statut officiel à la langue française dans l'Ouest canadien ainsi que les efforts faits en ce sens.</li><li>• Utiliser le vocabulaire approprié au sujet à l'étude.</li></ul>

### Liens interdisciplinaires

<b>Français, 8<sup>e</sup> année- Communication orale</b>	
<b>Attente</b>	Produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.
<b>Contenus d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Produire divers actes langagiers.</li><li>• Prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel de travail d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (<i>p. ex., pour définir un projet, se mettre d'accord sur la manière de le conduire, cheminer à travers les étapes de production d'un jeu-questionnaire télévisé, définir ce qui a été appris et comment mieux faire à l'avenir</i>).</li></ul>
<b>Français, 8<sup>e</sup> année- Lecture</b>	
<b>Attente</b>	Lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
<b>Contenu d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (<i>p. ex., repérage, sélection, regroupement, jugement, inférence, imagination</i>).</li><li>• Traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (<i>p. ex., dresser un tableau des données présentées sur une carte, dessiner le portrait d'un personnage principal, résumer un article de journal, mettre en scène un récit de science-fiction</i>).</li></ul>

**Projet élaboré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario**

*Ce projet de camp de jour a été rendu possible par des subventions de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation, de Justice Canada et du Ministère du Procureur général de l'Ontario.*

# Camp en justice

---

## Modalités d'évaluation

- Les questions et réponses à rédiger au cours de la partie III (*Une réécriture du procès de Louis Riel*) peuvent servir d'évaluation formative en écriture.
- Le débat peut servir d'évaluation formative en communication orale.
- La saynète préparée au cours du «post-atelier» peut servir d'évaluation formative en communication orale (préparation, présentation et objectivation).
- La chronique à rédiger lors du «post-atelier» peut servir d'évaluation formative en écriture.

## Pistes de différenciation

- Faire preuve de flexibilité en ce qui a trait au temps.
- Offrir aux élèves le choix de travailler individuellement ou en équipe.
- Regrouper les élèves en fonction de leur profil d'apprentissage.
- Regrouper les élèves en difficulté avec d'autres élèves.

## Activités «pré-module»

Afin que les élèves puissent tirer profit de ce module éducatif, nous vous suggérons les activités suivantes :

- Faire une recherche dans l'Internet pour trouver des informations au sujet de Louis Riel (Qui est-il? Qu'a-t-il fait pour marquer l'histoire de l'Ouest canadien?).
- Inviter les élèves à consulter le site <http://www.carrieresenjustice.ca/carrieres> afin de se familiariser avec les carrières de juge et d'avocat.

## Déroulement des activités

### **Partie I : Qui est Louis Riel? (45 minutes)**

- En groupe classe, faire une lecture partagée de la **fiche 1**. Assurer que les élèves comprennent bien la biographie de Louis Riel.
- Remettre la fiche de réflexion (voir **fiche 2**) aux élèves en leur demandant de répondre aux questions. Par la suite, faire une mise en commun des réponses des élèves.
- Vérifier la compréhension des élèves en leur demandant de faire **une** des activités suivantes (de façon autonome ou en petites équipes) :
  - a) Faire une caricature, un dessin ou une bande dessinée représentatif de la vie de Louis Riel.
  - b) Replacer les événements marquants de la vie de Louis Riel sur une ligne de temps.
  - c) Rédiger un acrostiche sur LOUIS RIEL. À noter : un acrostiche est un poème où les initiales (la première lettre de chaque vers) forment un mot lorsqu'on les lit à la verticale.

### **Partie II : Déroulement d'un procès (50 minutes)**

- Présenter et expliquer les étapes d'un procès criminel (voir la **fiche 3**). À noter : pour des explications vulgarisées plus détaillées des étapes du procès, consulter le site [http://www.carrieresenjustice.ca/cour/justice\\_voit\\_double/criminel/5#etapes](http://www.carrieresenjustice.ca/cour/justice_voit_double/criminel/5#etapes).

**Projet élaboré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario**

*Ce projet de camp de jour a été rendu possible par des subventions de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation, de Justice Canada et du Ministère du Procureur général de l'Ontario.*

## Camp en justice

---

- Grouper les élèves en équipes. Remettre, à chaque équipe, une enveloppe dans laquelle se retrouvent les étapes d'un procès inscrites sur des bandes de papier (voir **fiche 4**). Lancer le défi aux équipes d'essayer de replacer les étapes du procès en ordre.
- Remettre une copie de la **fiche 5** aux élèves. À l'aide de cette fiche, expliquer le rôle du juge, des avocats et des jurés lors d'un procès criminel.
- Expliquer aux élèves que chaque acteur d'un procès criminel adopte un vocabulaire ou un jargon qui est représentatif de son rôle dans la salle d'audience. Dire aux élèves qu'elles et ils vont jouer un jeu de devinettes afin de se familiariser avec le dialogue propre au juge, aux avocats, aux témoins, à l'accusé et aux jurés. Inviter les élèves à travailler en petites équipes pour compléter la **fiche 6**.
- Faire une mise en commun des réponses des élèves (voir le corrigé à la **fiche 6A**).

### ***Partie III : Une réécriture du procès de Louis Riel (90 minutes)***

- Présenter les principaux acteurs dans le procès de Louis Riel :
  - **juge** : Honorable Hugh Richardson;
  - **avocat de la Couronne** : Christopher Robinson (60 ans, vient de Toronto);
  - **avocat de la défense** : Francois-Xavier Lemieux (35 ans, vient de Québec);
  - **témoins de la Couronne** : douzaine de personnes qui témoignent du rôle majeur que Riel a joué dans l'instigation et l'organisation de la Rébellion;
  - **témoins de la défense** : quelques religieux de Saskatchewan et quelques docteurs canadiens qui témoignent de la folie et l'instabilité mentale de Riel;
  - **jurés** : 6 hommes protestants et anglo-saxons.
- Faire une lecture partagée du procès de Louis Riel (voir **fiche 7**)
- Rappeler aux élèves que malgré le fait que Riel voulait partager sa version de l'histoire, il n'a eu la chance de parler qu'à la fin de son procès, lors des plaidoiries. Inviter les élèves à imaginer le déroulement du procès si Riel avait eu l'occasion de partager son histoire par le biais d'un interrogatoire par son avocat et d'un contre-interrogatoire par l'avocat de la Couronne. Expliquer aux élèves qu'elles et ils auront la chance de rédiger des questions et des réponses qui simuleront l'étape de la *preuve de la défense* du procès de Louis Riel.
- Dans un premier temps, utiliser la **fiche 8** pour enseigner aux élèves comment rédiger des questions propres à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire.
- Grouper les élèves en petites équipes et remettre à chacune une copie de la **fiche 9**. Inviter les élèves à rédiger des questions et des réponses qui simuleront la *preuve de la défense* du procès de Riel. Préciser qu'elles et ils doivent rédiger au moins 3 questions/réponses pour l'interrogatoire ainsi que 3 questions/réponses pour le contre-interrogatoire. La **fiche 9A** offre des exemples de questions.
- Animer une mise en commun afin de permettre aux élèves de présenter leur travail.

**Projet élaboré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario**

*Ce projet de camp de jour a été rendu possible par des subventions de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation, de Justice Canada et du Ministère du Procureur général de l'Ontario.*

## Camp en justice

---

### **Partie IV : Le grand débat (90 minutes)**

- Diviser le groupe en 2 équipes : *juste* et *injuste*. Expliquer aux élèves qu'elles et ils vont participer à un débat afin de déterminer si le procès de Louis Riel, s'il avait eu lieu aujourd'hui, était juste et équitable. L'équipe *juste* doit trouver des arguments qui prouvent que le procès était juste alors que l'équipe *injuste* doit démontrer comment il était injuste.
- Allouer du temps afin de permettre aux équipes de préparer leurs arguments. Inviter les élèves à faire une recherche dans l'Internet afin de trouver des opinions émises à l'époque du procès.
- Faire un rappel que les équipes doivent choisir des représentants qui présenteront les arguments.
- Animer le débat.
- À l'aide de la **fiche 10**, faire une comparaison du processus judiciaire d'aujourd'hui avec celui qui existait au cours du procès de Riel. Compléter le tableau de la **fiche 10** en groupe-classe (voir la **fiche 11** pour le corrigé).

### **Activités «post-module»**

Présenter les activités suivantes pour permettre aux élèves de consolider les connaissances acquises.

- En groupe classe, faire le choix des questions et des réponses les plus pertinentes qui ont été rédigées lors de la partie III (*Une réécriture du procès de Louis Riel*). Préparer et ensuite présenter une saynète qui simulera l'étape de la *preuve de la défense* du procès de Louis Riel.
- Inviter les élèves à rédiger une chronique qui traite de la contribution de Louis Riel dans l'établissement de nos droits linguistiques.

**Projet élaboré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario**

*Ce projet de camp de jour a été rendu possible par des subventions de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation, de Justice Canada et du Ministère du Procureur général de l'Ontario.*